

UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DES PARENTS D'ELEVES ET D'ETUDIANTS DU BENIN (UNAPEEB)

Enregistrée sous le n° 2004/0409 DEP-ATL-LITT/SG/SAG-Assoc du 15 septembre 2004, publiée au JORB,
115^e Année n° 22 du 15 novembre 2004. 02 BP : 117 Porto-Novo Tél : (00229) 20 24 57 03 / 90 91 72 50 E mail unapeeb2003@yahoo.fr

Le Président

Cotonou, le 24 avril 2014

LETTRE OUVERTE

Au

Professeur Paulin HOUNTONDI,
Président du Conseil National de l'Éducation
(Attention tous les Conseillers)

Cotonou

Monsieur le Président,

Depuis le 07 janvier 2014, les services administratifs et les écoles, lycées, collèges et universités sur toute l'étendue du territoire national sont en grève générale suite à la répression sanglante et barbare de la marche pacifique des travailleurs le 27 décembre 2013. L'Ecole au Bénin déjà malade avec des programmes d'études ruineux et inadaptés (Nouveaux Programmes d'Etudes –NPE- et Licence Master Doctorat –LMD-), des frais d'écolage et de formation trop coûteux pour les parents, des infrastructures insuffisantes, un personnel enseignant largement dominé par des enseignants vacataires. C'est cette Ecole qui est confrontée de façon cyclique à des grèves répétées et qui ploie sous celle en cours. Naturellement les conséquences y sont désastreuses.

Les enseignants du primaire et du secondaire tiennent à la satisfaction de la revendication relative à la jouissance de l'augmentation de 25% du point indiciaire accordée à tous les agents de l'Etat. A cet effet, qu'il vous souvienne qu'ils étaient allés en grève trois mois durant à ce sujet en 2012, qu'ils ont arrêté suite à la promesse ferme du gouvernement de satisfaire la revendication. Cette promesse reste non tenue jusqu'à présent. Aujourd'hui, les vacataires qui constituent plus de 75% des effectifs des enseignants dans le secondaire demandent une sécurité dans la carrière qui passe par leur sédentarisation puis leur recrutement.

On sait également que les travailleurs en grève, notamment les syndicats des enseignants ont pris l'engagement de « *soutenir sous la direction des Confédérations Syndicales, des mesures de réaménagement du calendrier académique afin de ne pas sacrifier l'avenir des élèves et des étudiants ainsi que les efforts des parents et du peuple.* » (in 2^{ème} rencontre de concertation des comités départementaux de grève en date du 19 mars 2014). Cet engagement est pris en compte dans les motions de grève signées après cette date. Malgré tout cela le gouvernement par la voix du Directeur de l'Office du Baccalauréat (DOB), appuyé par le Ministre d'Etat, chargé de l'Enseignement supérieur,

annonce que le baccalauréat se déroulera à bonne date, c'est-à-dire, à partir du 16 juin 2014. A la suite du DOB, les autres ministres en charge de l'enseignement proclament que tous les examens se dérouleront après deux (02) ou trois (03) semaines de rattrapage.

Cela veut dire que les candidats aux différents examens affronteront les épreuves avec beaucoup de lacunes et un faible niveau académique. Il en sera de même des élèves des classes intermédiaires. Ainsi nos élèves traîneront ces lacunes tout le long de leur cursus. Quel désastre pour notre Ecole !

Monsieur le Président,

Comment concevoir que l'on parle de rattrapage, d'une rallonge de deux à trois semaines alors que les grèves ne sont pas terminées ! Par ailleurs, les enseignants qui sont eux aussi des parents d'élèves ne veulent pas d'une année blanche. Voilà pourquoi ils insistent sur la satisfaction rapide de leurs revendications pour leur permettre de retourner à l'école dans l'enthousiasme afin de mettre les apprenants à niveau, ce qui implique naturellement le réaménagement du calendrier scolaire en association avec tous les acteurs de l'Ecole. Dans ces conditions ils consentiront volontiers le surcroît d'effort intellectuel, pédagogique, psychologique et moral nécessaire. Les élèves et leurs parents souscriront alors à ce surcroît d'effort.

Maintenir les examens à bonne date ou les fixer après deux ou trois semaines de rattrapage dans les conditions actuelles, c'est-à-dire avec des enseignants démotivés parce que non satisfaits dans leurs revendications après quatre mois environ de grève, apparaît comme un plan diabolique de massacre de nos enfants et d'assassinat du système éducatif dans notre pays avec des conséquences plus douloureuses que celles d'une année blanche.

Les déclarations et décisions du DOB et des ministres en charge de l'enseignement au sujet des dates des examens de fin d'année scolaire ne peuvent donc laisser personne indifférent, notamment pas les personnalités en charge de la réflexion et de l'orientation.

C'est pourquoi, je viens m'adresser à vous, Monsieur le Président, ainsi qu'aux autres membres du Conseil National de l'Education pour vous demander très respectueusement de bien vouloir interpeler le gouvernement et son Chef, le Président de la République, Boni YAYI pour qu'il soit mis fin à cette machination dont la finalité serait l'assassinat de l'Ecole au Bénin.

Veillez recevoir, Monsieur le Président et Messieurs les Conseillers, l'expression de mes sentiments patriotiques.

Paul K. KOUDOUKPO